

Réunion du conseil municipal du 29 mai 2012.

Tous les conseillers municipaux ont été régulièrement convoqués. Tous sont présents à l'exception de Mme DELPRAT (procuration à S. GUILLAUME), Mrs L. RIVIERE (procuration à A. CHALIMON) et G. JUILLARD, excusés. La réunion a lieu à la mairie, à 20 H. 30, sous la présidence de M. CHALIMON, Maire.

1. **P-V Réunion du 30 mars 2012** : Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité.
2. **Point sur les travaux** : Les travaux du programme de voirie 2012 sont en cours et devraient être terminés fin juin, comme prévu.
La réhabilitation de la station d'épuration du bourg ne bénéficiera pas de subventions car il ne s'agit pas d'une création mais d'une rénovation. Le service compétent du Conseil général propose d'organiser une nouvelle réunion afin de revoir ce projet.
A la salle polyvalente, les infiltrations ont été colmatées et les places de parking matérialisées. Les apports de terre végétale et la pelouse sont faits par les employés communaux.
La couverture de la petite salle de la Sogne a été changée par l'entreprise Rouquet. Les agents ont posé le plafond et l'isolation.
Au camping du Pont Aubert, les chalets et les mobil-homes ont été installés en bordure du plan d'eau. La circulation à l'intérieur du camping va être revue.
3. **Vote des subventions** : Le conseil municipal vote les subventions qui seront versées aux associations locales ou autres. Le tableau est joint en annexe.
4. **Tarifs Camping et Gîtes de Spontour** : M. le Maire demande de fixer les tarifs 2013 pour les Gîtes de France qui préparent leur catalogues. Les prix à la semaine ont été augmentés d'environ 1,2%. Les tarifs de location du gîte d'étape restent inchangés, en revanche le tarif journalier pour animaux est fixé à 7€. Il est décidé d'appliquer un forfait journalier pour les dépenses de chauffage de 2€ du 1^{er} octobre au 30 avril pour tous les gîtes.
5. **Adhésion à la Communauté de Communes** : M. le Maire explique au conseil qu'il juge préférable d'adhérer à la Communauté de communes des Gorges de la Haute Dordogne dès le 1^{er} janvier 2013 au lieu du 1^{er} janvier 2014 comme cela est prévu dans le schéma départemental ; il a adressé un courrier à Mme le Préfet demandant si cela était possible et quelle était la procédure à suivre. Afin d'éviter tout retard, Mr le Maire souhaite que le Conseil se prononce dès à présent sur la date d'entrée au 1^{er} janvier 2013.
Le conseil municipal est favorable pour entrer en intercommunalité au 1^{er} janvier 2013 par 13 voix « Pour » et 1 voix « Contre ». Une délibération sera transmise à la Préfecture exprimant le souhait des élus mais la décision sera prise par Mme le Préfet après consultation de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.).
6. **Délibérations diverses** :
M. le Maire fait savoir au conseil qu'il a assisté à l'assemblée générale de la Station Sports Nature « Aventures Dordogne Nature » (A.D.N.) qui exploite la gabare naviguant à Spontour et qu'il conviendrait d'adhérer à cette association pour assurer la promotion de ce site et proposer des activités touristiques. Le conseil est d'accord.
Le conseil municipal décide d'ouvrir l'enquête en vue de la déclaration d'utilité publique (D.U.P.) des périmètres de protection autour des captages du Mons. Quatre propriétaires sont concernés.
Il est décidé d'adhérer au service d'Assistance Réseau d'Eau potable et d'Assainissement proposé par le Syndicat de la Diège afin de répondre aux besoins des communes. Le forfait d'adhésion sera de 1 000 €. pour notre collectivité et cela permettra de bénéficier d'une assistance technique que les services de l'état ne fournissent plus.

Les contrôles d'installation d'assainissement non collectif sont assurés par les services du laboratoire départemental d'analyses, les tarifs appliqués en 2012 sont les suivants : Contrôle de conception et d'implantation : 67€ HT., Contrôle de bonne exécution des travaux : 71€, Diagnostic dans le cadre de vente : 82.90€. Le conseil accepte les tarifs proposés. .

M. le Maire informe le conseil qu'une assemblée générale extraordinaire du SIVOM du Riffaud s'est tenue le 3 mai dernier avec pour ordre du jour le transfert de la gestion de la déchetterie de Neuvic au SIRTOM d'Ussel au 1^{er} janvier 2013 mais avec la continuité du fonctionnement de la déchetterie à Neuvic. La collecte des encombrants ne devrait plus se faire sous forme de tournée mais par la mise à disposition d'une benne en un point de la commune. Le ramassage des ordures ménagères continuera à être assuré par nos services pour les trois communes de Soursac, Latronche et St Pantaléon de Lapleau.

Le contrôle de la légionellose étant devenu obligatoire pour les campings, vestiaires sportifs, douche de baignade... une convention sera signée avec le Conseil général pour confier ces analyses au laboratoire départemental d'analyses.

7. Questions diverses :

- L'appartement situé au 1^{er} étage du Club de l'Age d'Or est loué à compter du 1^{er} juin à un jeune couple à qui le Conseil souhaite la bienvenue.
 - Pour le tableau de l'église, le conseil décide de déposer un dossier pour demander une subvention au conseil général en vue de sa restauration ainsi qu'une demande de classement.
 - En ce qui concerne la vente du fonds de commerce de l'hôtel restaurant, un couple s'est présenté à M. le Maire mais n'a pas encore envoyé les documents demandés. Une réunion extraordinaire du conseil sera organisée afin de recevoir les candidats.
 - M. le Maire propose de mettre en vente le bâtiment de l'ancienne Auberge du Cheval blanc à Spontour et de contacter des agences immobilières à cet effet. Le conseil accepte.
 - L'inauguration de la gabare achetée par la Commune et baptisée « Spontournoise IV » est organisée pour le samedi 2 juin.
 - M. le Maire annonce au conseil que le restaurant de La Ferrière devrait rouvrir dès 1^{er} juillet si possible. Cette réouverture est importante pour l'activité de cette partie de la vallée de la Dordogne.
 - Une réunion a lieu le 12 juin pour l'organisation par la M.S.A. d'ateliers pour les seniors (« Bien vieillir » et PIED) à l'automne. Le conseil est d'accord pour financer ces opérations selon les mêmes modalités que les précédentes, une petite participation financière sera demandée aux inscrits.
 - Une réunion au sujet de l'opération « Bavard'Age » également organisée par la M.S.A. aura lieu à Soursac le 6 septembre à la Maison des Services.
 - M. le Maire cite la liste des jeunes employés pour la saison d'été (Camping de Spontour, syndicat d'initiative, entretien, bibliothèque...)
 - Le prochain bulletin municipal paraîtra début juillet, les articles doivent être remis au plus tôt.
- Tous les sujets étant épuisés, la prochaine réunion du Conseil est fixée au 30 août 2013.